

La rénovation des qualifications professionnelles dans le champ des sports de nature

- Point de situation et perspectives -

Audrey PERUSIN

Chef du bureau des métiers, des diplômes et de la
réglementation

Direction des sports (DS/C1)

ETAT DES LIEUX GENERAL

- ❖ La rénovation de l'ensemble des diplômes professionnels est quasiment achevée.
- ❖ Travaux en cours : toilettage des diplômes par spécialité et/ou mention avec 3 grands objectifs visés :
 - Clarification/Assouplissement/Aménagement;
 - Modifications relatives aux modalités d'entrée en formation (EPEF/EPMSF);
 - Modifications relatives aux dispenses partielles de certification (favoriser les équivalences avec les diplômes fédéraux et d'autres certifications professionnelles).
- ❖ Abrogation de la partie commune du BEES (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degrés) envisagée dans le courant du 1^{er} trimestre 2014.

DANS LE CHAMP DES SPORTS DE NATURE

Principales modifications 2011-2012

- ❖ Rénovation du BP JEPS « activités équestres »;
- ❖ Création du DE JEPS spéléologie (livret référentiel en cours);
- ❖ Création du BP JEPS activités du cyclisme + livret référentiel;
- ❖ Création de la filière escale (DE JEPS escalade, DE JEPS escalade en milieux naturels, DES JEPS escalade) + livrets référentiels;
- ❖ Création de la filière parachutisme (BP JEPS, DE JEPS, DES JEPS) (livrets référentiels du DE et du DES en cours) ;
- ❖ Création de la filière plongée (BP JEPS, DE JEPS, DES JEPS) + livrets référentiels du BP JEPS et du DE JEPS.

DANS LE CHAMP DES SPORTS DE NATURE

La filière « montagne »

- ❖ Décret n° 2010-1409 du 12 novembre 2010 relatif aux diplômes d'Etat des métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne;
- ❖ Arrêté du 11 avril 2012 relatif à la formation spécifique du diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski alpin;
- ❖ Arrêté du 10 juillet 2012 fixant les modalités d'équivalence entre le BEES 1^{er} degré option « ski alpin », certains diplômes d'Etat d'enseignement du ski alpin et le diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski alpin et les dispenses dont bénéficient les personnes en cours de formation pour l'obtention du BEES 1^{er} degré, option « ski alpin », dans le cursus de formation du diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski alpin;
- ❖ Arrêté relatif à la formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne (en cours de publication).

Rénovation des qualifications du sport et de l'animation au regard de la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport

Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport - SNDDS : un cadre de référence

- **Mai 2010 – décembre 2010** : Assises nationales et territoriales du sport et du développement durable
- **Janvier 2011 – avril 2011** : élaboration de la SNDDS par un processus collaboratif de tous les acteurs du sport qui devient le cadre de référence
- **3 mai 2011** : lancement public de la SNDDS : 234 leviers, 9 défis, 12 priorités, 47 chantiers structurants
- **Défi 2** : « Éducation, formation et recherche » : il s'agit de sensibiliser, éduquer et former l'ensemble des acteurs du sport au développement durable et de faciliter le partage des bonnes pratiques.

SNDDS - Défi 2 : éducation, formation et recherche

- **Enjeux** : chaque club est organisé autour d'un projet éducatif. Il doit intégrer le DD pour garantir une pratique durable du sport et pour que le sport contribue au développement durable de la société
- **Choix stratégiques** : systématiser la formation de tous ceux qui contribuent à l'éducation au DD au sein des organisations, sensibiliser les acteurs des politiques territoriales au potentiel des activités sportives
- **Leviers d'actions** :
 - Rénovation des cursus de certification de l'ensemble des intervenants du sport et de l'animation.
 - Incitation des fédérations sportives à former les cadres, bénévoles, éducateurs, pratiquants

**INTRODUIRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS TOUS LES DIPLÔMES JEUNESSE ET SPORTS**
Les trois chantiers menés par la DS et la DJEPVA

1) Création par arrêté du 21 juillet 2011 d'une spécialité Éducation à l'Environnement vers le Développement Durable du BPJEPS :

- pour concevoir un projet d'animation, d'initiation à l'EEDD dans tout type de structure,
- pour conduire des actions d'éveil et de découverte,
- pour participer à la valorisation de la démarche de DD.

▲ Publication d'un livret référentiel du BPJEPS EEDD en décembre 2011, disponible sur le site sports.gouv.fr

▲ Mise en place de BPJEPS EEDD dans plusieurs régions : Alsace, Auvergne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon...

.../...

2) Sensibilisation à l'environnement et au développement durable dans tous les BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS :

- **4 arrêtés publiés :**
 - **Arrêté du 03 février 2012 BP JEPS (rénovation du BP) : « l'intégration, au sein de la formation, d'une démarche d'EEDD » devient un critère d'habilitation;**
 - **2 Arrêtés du 29 décembre 2011 concernant les DE et DES de l'animation et 1 arrêté du 16 juillet 2012 concernant les DE et DES du champ sportif. Ces textes modifient les arrêtés de création des diplômes pour introduire la sensibilisation à l'environnement et au DD dans leurs référentiels professionnels.**
- **Elaboration d'un guide méthodologique à destination des formateurs, réalisé avec les professionnels, pour permettre une prise en compte transversale de cette problématique. (publication fin 2012 ou début 2013)**

.../...

3) Approfondissement des compétences des titulaires des diplômes JS autour de l'accompagnement à la démarche de DD

- **Création d'un certificat de spécialisation (CS) associé aux BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS JS (arrêté du 25 juin 2012, publié au JO du 25 septembre);**
- **Le livret référentiel paraîtra en début d'année 2013;**
- **Ce certificat de spécialisation associé aux diverses spécialités du BPJEPS et mentions des DEJEPS et DESJEPS permettra aux animateurs et éducateurs sportifs qui le souhaitent d'acquérir une meilleure technicité concernant les trois piliers du développement durable et répondra notamment aux besoins du mouvement sportif de disposer dans leurs structures d'acteurs capables d'initiatives pour une dynamique environnementale vers le développement durable.**